

DÉLIBÉRATION N° CA 23-31 DU 21 NOVEMBRE 2023

relative à la procédure d'achat pour le renouvellement du marché relatif au suivi de la qualité des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie – Lot 16 et 17

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu les articles R.213-39 et R.213-40 du code de l'environnement,

Vu la délibération n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 relative à la délégation des attributions du conseil d'administration au Directeur général, modifiée,

Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 21 novembre 2023.

DÉLIBÈRE

Article unique

Le conseil d'administration donne un avis favorable sur la procédure d'achat et l'attribution des lots 16 et 17 relatifs au suivi de la qualité hydromorphologique et des peuplements piscicoles des cours d'eau présentés en séance.

**La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**



Sandrine ROCARD

**Le Président
du conseil d'administration**



Denis MERVILLE